

## PRÉFET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
des Pays de la Loire

Nantes, le 25 mai 2016

Service intermodalité, aménagement et logement  
Division politiques techniques de l'aménagement

Titre	
<b>Objet :</b>	<b>Commission rénovation de l'habitat privé du CR2H Réunion du 18 mai 2016</b>
<b>Participants :</b>	Membres de la commission + professionnels du bâtiment
<b>Diffusion :</b>	Membres invités ou participants + I Valade + DPH/ANAH
<b>Document :</b>	A16ALG062
<b>Rédacteur :</b>	Alexia Le Gall

## compte rendu

En introduction, Isabelle Valade a rappelé que **Le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat** (PREH), lancé en 2013, s'inscrit pleinement dans les orientations et objectifs de la loi de transition énergétique et de croissance verte du 17 août 2015.

### I. Mise en œuvre de la LTECV :

Benoît ROCHER (DREAL) a présenté pour rappel les dispositions et textes déjà publiés ou en cours d'élaboration (cf diaporama 1 - présentation générale – p 4 et 5).

Vincent OTEKPO (DREAL) a ensuite rappelé les termes de l'article 22 de la loi qui définit le service public de la rénovation énergétique de l'habitat (cf diaporama 1 - présentation générale – p 6).

Vincent OTEKPO a également précisé le contenu de l'Article 188 de la LTECV concernant le programme régional pour l'efficacité énergétique (cf diaporama 1 - présentation générale – p 7) .

Marie Fabre, représentant les services de la Région des Pays de la Loire, précise que le programme régional pour l'efficacité énergétique se présentera comme un complément au SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Il comprendra des objectifs en terme de rénovation thermique de logements et des orientations en terme d'animation et coordination pour soutenir et augmenter le nombre de plateformes.

SOLIHA 44 pose la question du calendrier de la mise en place du guichet unique : Marie Fabre précise les grandes étapes envisagées pour l'élaboration du programme régional de l'efficacité énergétique, à savoir : établissement d'un diagnostic, description des différents niveaux de mise en œuvre de plateformes pour les collectivités, et ce dans l'optique d'une couverture de tout le territoire régional.

En ce moment et d'ici à la fin de l'année 2016, la Région dresse sa feuille de route sur l'efficacité énergétique.

La définition et la mise en œuvre de l'ensemble du schéma et programme régionale de l'efficacité énergétique s'inscrivent dans un calendrier respectant une volonté de prendre en compte ce qui existe déjà, notamment concernant les PRIS et l'animation existante.

Pour M Marcel CRASNIER représentant de l'URPI, la loi ajoute de la complexité en terme de dispositif. Il pose la question de l'utilisation des crédits FEDER ?

Marie Fabre lui répond que le programme ne liste pas les dispositifs ou outils dont il est constitué, Il les anime ; la Région définira les dispositifs et financements mobilisables, en coordination avec ce qui existe déjà.

Au titre des témoignages et actions marquantes 2015 / perspectives 2016 concourant à la mise en œuvre du SPPE en Pays de la Loire, la DREAL présente **le bilan en chiffres de l'activité des PRIS en Région** (cf Diaporama présentation générale – page 7) **qui montre une baisse d'activité d'environ 30 %, tant pour les contacts téléphoniques que pour les contacts physiques.**

L'ADEME et ALISEE apportent une vision régionale à partir de l'animation menée auprès des EIE/PRIS. Cette présentation (**cf. diaporama n°2 – ADEME/ALISEE**) illustre l'implantation territoriale des EIE/PRIS, recense leurs compétences et leurs activités (qui portent à 63 % sur des projets de rénovation et comprennent des missions d'animation des EIE). L'intervention rappelle les partenaires (ADEME, Région, Conseils départementaux, communes et intercommunalités) et fait état des financements, (budget annuel = 1 390 000 €) .

Invité(e)s à s'exprimer sur leurs propres actions et constats, les participant(e)s font ressortir les éléments suivants :

- **SOLHA 44** : confirmation de la baisse des appels téléphoniques et des rendez-vous physiques sur l'année 2015. La tendance se confirme sur cette première partie de l'année 2016. Il s'agit aujourd'hui « d'aller chercher les ménages, les projets » et la question est « comment booster la demande ? ».

Isabelle Valade précise que cette baisse a été également signalée concernant le public ANAH, à la fois en ce qui concerne les demandes d'information et de rendez vous mais également sur la nécessité d'aller « chercher les ménages et leurs projets de rénovation thermique de leur logement » pour que les projets deviennent réalité.

- **ADIL 53** : consultations effectivement à la baisse, mais augmentation du CITE et des autres aides des publics ANAH et hors ANAH mobilisables par les ménages aux revenus plus élevés. Augmentation des consultations et contacts par Internet.

- **ADIL 44** : consultations en baisse de 50 % en 2015 et pour le moment « atones » sur 2016.

- **ADIL 85** : pas de baisse marquante pour le moment. 1100 consultations en 2015. Les consultations étaient plutôt en hausse et pas de baisse constatée en 2016. 245 audits, 5,4 millions de travaux, moyenne de travaux de 25 000 euros mais baisse à 22 000 euros en 2015.

- **La CARENE** : constat d'une baisse sur 2015 et début 2016 par rapport à 2014. Lancement d'une campagne de communication sur ECORénove et le PIG en début d'année, avec conférence de presse, mais les effets ne sont pas encore perçus. Le niveau moyen des travaux engagés touchent les 20 000 € pour le public aisé et 14 000 € pour le public « Habiter Mieux » ; le gain de consommation d'énergie se situe à 41/42 %.

La CARENE a par ailleurs lancé une AMI auprès des architectes pour détecter les architectes qui incitent à une rénovation globale des logements, avec rénovation énergétique.

**L'UNFSA** précise que toutes les rénovations ne visent pas des économies d'énergie ; beaucoup de rénovation se font aussi dans une visée patrimoniale.

- **La Poste** : un réseau d'ambassadeurs a été mis en place pour assurer une mission de sensibilisation auprès des ménages éloignés des considérations d'économie d'énergie ou de projet de rénovation thermique. 3000 personnes ont été informées en 2015, 900 ont reçu « une feuille de route » et ont été orientées soit vers un PRIS, soit vers des professionnels du bâtiment.

- **URPI** : Il est important d'associer les associations de propriétaires pour concevoir les actions à mener en communication.

L'URPI attire l'attention sur l'année 2017 qui sera une année blanche en matière fiscale suite au prélèvement à la source. Interrogation sur l'existence du CITE et sur la façon dont elle s'appliquera.

Sur ce point, **la FFB** apporte les éléments suivants : Le principe posé est que l'impôt sur le revenu sera prélevé chaque année.

- Ainsi, En 2017, le contribuable paiera ses impôts sur ses revenus de 2016.

- En 2018, le contribuable paiera ses impôts sur ses revenus de 2018.

Ne pas payer d'impôts sur les revenus dus au titre de l'année 2017, ne signifie pas que le contribuable n'aura pas d'impôts à payer en 2017. En principe, l'imputation des réductions et crédits d'impôts seront maintenus en 2017, année de transition. Ainsi, les travaux réalisés en 2016 seront pris en compte sur les impôts 2017 et les travaux réalisés en 2017 ouvriront droit au CITE en 2018 si celui-ci est prorogé et que toutes les conditions d'éligibilité à cette aide fiscale sont remplies .

- **UNSF** : l'UNSF constate une augmentation de la demande en rénovation énergétique et incite à inclure cette démarche dans une vision globale de la rénovation du logement concerné. En revanche, les dispositifs sont estimés complexes par les ménages et les projets mobilisent de vraies compétences financières. Les représentants de l'UNSF confirment leur participation à la contribution « Rénovation thermique de l'habitat en Pays de la Loire » lancée au niveau national par le Plan Bâtiment Durable.

- **Région des Pays de la Loire** : la communication est en effet un levier essentiel ; la Région travaille en ce moment à analyser les causes de la baisse des contacts ; ce travail de diagnostic et d'analyse pourra être présenté à une prochaine réunion de la commission « rénovation » du CR2H.

Pour terminer cette séquence, Isabelle Valade propose que la DREAL mette en place un travail d'analyse avec le PRIS, l'ADEME et La Région sur les raisons de la baisse des contacts. Un retour sera fait à une prochaine réunion de la Commission.

## **II : Bilan 2015 du PREH :**

1. Bilan de l'activité 2015 des PRIS : nombre de contacts téléphoniques, nombre de contacts physiques

*Bilan exposé précédemment. ( cf Diaporama présentation générale – page 7).*

2. Bilan 2015 des dispositifs de financement : ANAH/Habiter Mieux / Eco-PTZ (DREAL/Loup Vandenbergue) , CITE (CERC), AREEP (Région).

Les bilans des différents financements sont disponibles en ligne sur le site de la DREAL (*diaporama n° 1 , pages 11 à 16.*)

La CERC fait savoir qu'il sera bientôt possible d'avoir une approche des données CITE par EPCI et donc d'en faire des compilations départementales.

A noter que la DREAL a commandé à la CERC une étude sur l'impact des aides financières sur la rénovation énergétique : les travaux et conclusions de cette étude seront présenté(e)s à la présente commission à une prochain réunion.

► Mobilisation des professionnels :

1. Bilan RGE 2015 :

Thomas Galopin de Qualibat, présente les éléments synthétiques de l'évolution de la délivrance de la mention RGE aux entreprises :

Cf. Diaporama n°3 - support d'intervention Qualibat

2. Bilan formation des professionnels du bâtiment sur 2015 : Isabelle MOREL expose les formations Feebat montées par les réseaux FFB et CAPEB ( diaporama n° 4) ; Novabuild présente les éléments locaux de Praxibat. (Cf. diaporama n° 5).

**IV : Perspectives 2016 :**

Sont présentés au titre de l'accompagnement des ménages l'évolution des aides fiscales et financières. Alexia Le Gall et Loup Vandenberg rappellent de manière synthétique les principales évolutions 2016 des aides fiscales et financières dispensées par l'Etat et le programme « Habiter Mieux », à savoir (cf diaporama 1 - présentation générale – p 20 à 23).

► Mobilisation des professionnels :

1. Montée en compétence des professionnels : Cf. *diaporamas n° 4 et 5*

2. Charte pour stimuler la rénovation énergétique : Cf. *diaporama n° 6*

Thierry Lanfant de la CAPEB rappelle les conditions d'élaboration et les engagements induits par la signature de la charte. Il précise le mode de gouvernance et fait état du plan d'actions et des indicateurs de suivi liés à sa mise en œuvre. Il fait un point sur l'état d'avancement du carnet numérique et d'entretien des bâtiments. Pour finir, il souligne la montée en compétence des professionnels comme le montrent les éléments des précédentes interventions sur la formation et la délivrance de la mention RGE.

► Chantiers à suivre ou à lancer :

**1. Retour sur le colloque du 1<sup>er</sup> octobre 2015** : Alexia Le Gall revient sur les enseignements tirés du colloque et sur les suites à donner aux attentes exprimées par les participants.

Les différentes attentes exprimées par les participants du colloque se classent en 3 catégories :

- attentes des professionnels (visites d'opérations, retours d'expériences) : Novabuild se propose d'organiser quelques visites commentées de rénovation de logements, pour répondre à la demande de retours d'expériences.

- attentes des PRIS : les PRIS ont exprimé un besoin d'échanges et de partage de pratiques. La réponse pouvant être apportée relève d'une action animation/coordination.

- attente des collectivités : ces attentes portent sur des rencontres et échanges entre EPCI) : la présente commission constitue pour les collectivités un lieu d'échanges pour débattre de sujets propres aux aspects opérationnels du PREH.

## **2. Programme PACTE (programme d'action pour la qualité de la construction)**

Benoît Rocher présente le programme PACTE dont vous trouverez les principaux éléments pages 28 à 30 du diaporama 1.

## **3. Refonte du site internet des Espace Info Énergie :**

L'ADEME informe les participants de la refonte complète du site internet des Espaces Info Energie, pour permettre une meilleure accessibilité des ménages à l'information en proposant notamment aux ménages un onglet d'accès personnalisé à leur dossier.

## **4. Groupe de travail "Nouvelles dynamiques de rénovation des logements" lancé au plan national par le Plan Bâtiment durable sur 2016**

Alexia Le Gall donne quelques éléments de contexte se rapportant à ces travaux : le groupe de travail (GT) part du constat que les réalisations de rénovation de logements ne permettent pas de remplir les objectifs chiffrés de 500.000 logements/an annoncés. La massification demande des efforts pour enclencher la prise de décision des particuliers de réaliser des travaux.

L'objectif du GT est de proposer de nouveaux leviers pour favoriser le « passage à l'acte » des ménages.

A ce titre, un appel à contribution à été lancé au niveau national pour recueillir des expériences réussies et des propositions novatrices : 70 réponses ont été déposées, dont 1 en provenance des Pays de la Loire : elle a été produite par les « architectes de la rénovation », (affiliés à l'UNSAFA) : la ligne directrice de cette contribution est que le particulier fasse appel à un architecte qui placerait les travaux de rénovation thermique dans une perspective de « diagnostic énergétique et architectural global » du logement.

Cette proposition des architectes de la rénovation sera présentée au comité régional des professionnels du bâtiment (CRPB) du 17 juin prochain.

La prochaine réunion de la commission « rénovation de l'habitat privé » du CR2H, se tiendra à la DREAL, le 14 octobre 2016.